



AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE GESTION

Entre

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères,
Adresse : 27-29 rue de la Convention CS 91533 - 75732 Paris CEDEX 15,
Représenté par M. Fabien FIESCHI, Directeur du numérique,
Ci-après dénommé « MEAE » ou « le délégant »,

Et

La Direction Interministérielle du Numérique (DINUM)
Adresse : 20 avenue de Ségur – TSA 30 719 75 334 PARIS Cedex 07,
Représentée par Nadi Bou Hanna, Directeur interministériel du numérique,
Ci-après dénommée « DINUM » ou « le délégataire »,

Contexte

Une convention de délégation de gestion entre le MEAE et la DINUM a été signée le 1^{er} avril 2020 pour poursuivre de manière incrémentale le développement et le déploiement de DISINFO, la Startup d'État visant à diminuer la quantité de manipulations de l'information à laquelle un individu est confronté quotidiennement.

Article 1 : Obligations du délégant :

Le présent avenant modifie le montant du plafond prévu à l'article 2 de la convention initiale.

Pour la poursuite du projet, le délégant met à disposition du délégataire un financement supplémentaire de 5 360 € en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP). Le budget total de cette convention s'élève à 165 360 € en AE et CP.

Le délégant s'engage à mettre à disposition du délégataire ces crédits nécessaires à la signature de l'avenant sur l'UO (0105-CRES-CDSI).

Article 2 : Publication de la convention

L'article 8 de la convention est modifié comme suit :

Le présent avenant sera publié selon les modalités propres de chaque département ministériel concerné, conformément à l'article 2 du décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004. Elle sera notamment publiée sur le site [gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr) géré par le service d'information du gouvernement (www.gouvernement.fr/publications-officielles/delegations-de-gestion) et par le délégué sur la plateforme data.gouv.fr.

Les autres articles de la convention demeurent inchangés.

Fait à Paris, le

Le délégué,

Fabien Fieschi
Directeur de la DNUM MEAE

Le délégué,

Nadi BOU HANNA
Directeur de la DINUM